

# Agenda

## MARS 2012

- Dimanche 18 Loto des Aînés ruraux  
Jeudi 22 Repas de printemps des aînés ruraux  
Dimanche 31 Journées portes ouvertes Zone des Pâtis de Fayolle

## AVRIL 2012

- Dimanche 31 Journées portes ouvertes Zone des Pâtis de Fayolle  
Mardi 3 Don du Sang et de Plasma (15 h à 19 h)  
Samedi 7 Soirée des donateurs de sang bénévoles  
Samedi 14 Loto de l'Association des Parents d'Élèves  
Lundi 16 Enlèvement des encombrants métalliques  
Jeudi 19 Réunion mensuelle des aînés ruraux  
Dimanche 22 Élections présidentielles

## MAI 2012

- Dimanche 6 Élections présidentielles  
Mardi 8 Commémoration du 8 mai 1945 - Repas UNC/AFN  
Dimanche 13 Vide grenier du Comité des Fêtes de Vergné  
Jeudi 17 Première communion  
Jeudi 24 Réunion mensuelle des aînés ruraux  
Samedi 26 Randonnée gourmande Comité des Fêtes/Gym volontaire

## JUIN 2012

- Samedi 2 Voyage des donateurs de sang bénévoles  
Dimanche 3 Profession de foi  
Dimanche 3 Assemblée générale du Football Club  
Dimanche 10 Élections législatives  
Samedi 16 Journée des chemins  
Dimanche 17 Vide greniers/concours de pétanque du Football Club  
Élections législatives  
Lundi 18 Commémoration de l'appel du 18 juin 1940  
Jeudi 21 Réunion mensuelle des aînés ruraux  
Samedi 23 Match de gala Vergné / Savigné suivi du feu de la Saint Jean à Vergné

# L'ÉCLAIR DE SAVIGNÉ

Bulletin Municipal de Savigné

Mars 2012 - N° 16

## Le Mot du Maire :

Une nouvelle année commence et son budget va être présenté au vote du Conseil Municipal dans les prochains jours. Un budget de plus en plus difficile à établir compte tenu des besoins confrontés aux difficultés de financement de plus en plus présentes.

L'année 2012 a commencé par une période de froid intensif qui semble, et c'est heureux, ne pas avoir laissé trop de traces mais qui a quand même eu des conséquences sur les réalisations en cours.

Les travaux réalisés route de Loing afin d'acheminer les effluents du bourg et de la zone commerciale ont été achevés et réceptionnés fin février. Les postes de refoulement et les canalisations remplissent parfaitement leur rôle et permettent de rejoindre la nouvelle station d'épuration intercommunale à Civray. Celle-ci, après les moments de réglage, va atteindre son rythme de croisière.

Comme je l'avais dit précédemment, le passage de la canalisation de refoulement avait été utilisé pour créer un réseau de collecte. Les riverains concernés vont donc recevoir rapidement un courrier qui les autorisera à se raccorder à ce réseau et leur précisera dans quelles conditions ils pourront le faire.

Un point négatif tend à se banaliser : des dégradations importantes ont lieu dans la zone commerciale, apparemment le fait d'entreprises ou de transporteurs. Si ces faits venaient à se poursuivre, des plaintes pourraient être déposées auprès de la Gendarmerie.

Vous pouvez être assurés que votre Conseil Municipal, les Adjoints et moi-même, seront vigilants à faire avancer les intérêts de votre Commune.

Christian GRIMAUD

## Heures d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

☎ 05.49.87.06.25 📠 05.49.87.89.55 savigne@cg86.fr

### Cabinet de Kinésithérapie

Une bonne nouvelle en chasse une autre : après l'annonce de l'installation du cabinet dentaire, c'est maintenant au tour de deux kinésithérapeutes, actuellement installés à l'Orégon, d'avoir choisi notre Commune pour y pratiquer leurs spécialités. En effet, Monsieur Alain CHARTIER et Mademoiselle Elisabeth PAIN vont ouvrir leur établissement d'ici quelques mois, route de Montmorillon. Le chantier, commencé depuis le début de l'année, est bien avancé maintenant malgré les intempéries du mois de février.

\*\*\*\*\*

### Carrefour Route des Âges

Le carrefour de la rue de la Grenatière et de la rue des Âges se situe à un endroit sans visibilité, ce qui le rend dangereux lorsque les automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse.

Afin de le sécuriser, les Communes de Civray et Savigné ont pris un arrêté commun : pose d'un panneau STOP pour les véhicules sortant du village, repositionnement des panneaux «50 Rappel » et à terme, pose d'un panneau signalant le village.

Maintenant, c'est à vous utilisateurs de cette route, de respecter le code de la route.

\*\*\*\*\*

### Enquête publique

Une révision simplifiée et une modification du Plan Local d'Urbanisme ont été votées en son temps par le Conseil Municipal. La procédure entraîne une réunion publique, qui a eu lieu le 23 février dernier, ainsi qu'une enquête publique qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 31 mars inclus. Le Commissaire enquêteur, Monsieur Alain BECQUART, sera présent en Mairie de 14 à 17 h les 1<sup>er</sup> mars, 12 mars et 21 mars et de 9 h 30 à 12 h le 31 mars prochains.

A cette occasion, toute personne pourra prendre connaissance du dossier et éventuellement faire toute remarque qu'elle jugera utile.

\*\*\*\*\*

### Démission d'un adjoint

Pour des raisons personnelles et professionnelles, Madame Lidia DAS NEVES a donné sa démission, tant de sa qualité d'adjoint que de conseiller, par courrier du 31 janvier 2012 car elle a quitté notre Commune.

Qu'elle soit remerciée pour ces quatre années passées dans la Commune et bonne chance dans sa nouvelle orientation.

\*\*\*\*\*

### Aménagement de la Grand Rue

Ce projet est plus que jamais d'actualité. Depuis le début de l'année, des éléments sont intervenus notamment le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux. Suite à l'appel d'offres qui a eu lieu en décembre, 3 entreprises seulement avaient répondu : BELLIN, ARLOT/IRRIBAREN et SACER. C'est cette dernière entreprise que la commission d'appels d'offres a retenue.

Une réunion publique va se tenir très prochainement afin de recueillir l'avis des riverains sur ce projet et de pouvoir commencer les travaux dès que possible.

### Cabinet de Kinésithérapie

Une bonne nouvelle en chasse une autre : après l'annonce de l'installation du cabinet dentaire, c'est maintenant au tour de deux kinésithérapeutes, actuellement installés à l'Orégon, d'avoir choisi notre Commune pour y pratiquer leurs spécialités. En effet, Monsieur Alain CHARTIER et Mademoiselle Elisabeth PAIN vont ouvrir leur établissement d'ici quelques mois, route de Montmorillon. Le chantier, commencé depuis le début de l'année, est bien avancé maintenant malgré les intempéries du mois de février.

\*\*\*\*\*

### Carrefour Route des Âges

Le carrefour de la rue de la Grenatière et de la rue des Âges se situe à un endroit sans visibilité, ce qui le rend dangereux lorsque les automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse.

Afin de le sécuriser, les Communes de Civray et Savigné ont pris un arrêté commun : pose d'un panneau STOP pour les véhicules sortant du village, repositionnement des panneaux «50 Rappel » et à terme, pose d'un panneau signalant le village.

Maintenant, c'est à vous utilisateurs de cette route, de respecter le code de la route.

\*\*\*\*\*

### Enquête publique

Une révision simplifiée et une modification du Plan Local d'Urbanisme ont été votées en son temps par le Conseil Municipal. La procédure entraîne une réunion publique, qui a eu lieu le 23 février dernier, ainsi qu'une enquête publique qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 31 mars inclus. Le Commissaire enquêteur, Monsieur Alain BECQUART, sera présent en Mairie de 14 à 17 h les 1<sup>er</sup> mars, 12 mars et 21 mars et de 9 h 30 à 12 h le 31 mars prochains.

A cette occasion, toute personne pourra prendre connaissance du dossier et éventuellement faire toute remarque qu'elle jugera utile.

\*\*\*\*\*

### Démission d'un adjoint

Pour des raisons personnelles et professionnelles, Madame Lidia DAS NEVES a donné sa démission, tant de sa qualité d'adjoint que de conseiller, par courrier du 31 janvier 2012 car elle a quitté notre Commune.

Qu'elle soit remerciée pour ces quatre années passées dans la Commune et bonne chance dans sa nouvelle orientation.

\*\*\*\*\*

### Aménagement de la Grand Rue

Ce projet est plus que jamais d'actualité. Depuis le début de l'année, des éléments sont intervenus notamment le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux. Suite à l'appel d'offres qui a eu lieu en décembre, 3 entreprises seulement avaient répondu : BELLIN, ARLOT/IRRIBAREN et SACER. C'est cette dernière entreprise que la commission d'appels d'offres a retenue.

Une réunion publique va se tenir très prochainement afin de recueillir l'avis des riverains sur ce projet et de pouvoir commencer les travaux dès que possible.

# Les Infos

**Repas des anciens.** S'il est besoin de le rappeler, le repas de fin d'année organisé par le Conseil Municipal et le CCAS pour les personnes âgées de plus de 65 ans s'est soldé, comme d'habitude, par un franc succès. Près de 200 personnes sont venues partager ce moment convivial et déguster un bon repas servi par les conseillers municipaux. Contrairement aux années précédentes, la neige n'était pas venue perturber cet événement et les personnes qui n'ont pu y assister ont reçu un colis gourmand.

\*\*\*\*\*

**Ramassage des encombrants métalliques.** Pour la quatrième année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération consacrée au ramassage des objets métalliques encombrants.

La date choisie pour cette année est le **lundi 16 avril** prochain et le ramassage sera effectué par la SARL Charente Récup Métaux. Si vous êtes concernés par ce ramassage, il suffit de vous inscrire en Mairie jusqu'au **7 avril 2012**.

\*\*\*\*\*

**Ramassage des déchets ménagers.** Dans le cadre du ramassage des déchets ménagers, le SIMER a mis en place bon nombre de containers mais il demeure, pour l'instant, quelques endroits où subsiste le ramassage au « porte à porte ».

Il est rappelé que, dans ce cas, les sacs destinés à la collecte doivent être mis dans la rue impérativement la veille au soir du ramassage au plus tôt. En effet, s'ils sont mis trop tôt, ils sont régulièrement dépecés par les chiens, les chats ou autres bestioles.

\*\*\*\*\*

**A propos des égouts.** Contrairement aux idées reçues, il faut savoir que les lingettes de nettoyage, les protège-slips, les tampons, les applicateurs, les serviettes hygiéniques, les bâtons en plastique des cotons tige, etc... ne sont pas biodégradables comme on nous le répète. Jetés dans les toilettes, acheminés dans les égouts jusqu'aux postes de refoulement et ensuite vers la station d'épuration, ces déchets ne se détruisent pas. Bien au contraire, ils forment des paquets en se rassemblant, malgré les pièges qu'ils trouvent sur leur chemin (dégrilleurs).

A partir de là, ces déchets engendrent bien des soucis de fonctionnement, autant dans les postes de relèvement que dans les stations d'épuration : ils bouchent les pompes d'aspiration et les réacteurs de brassage qui aèrent les boues pour un bon fonctionnement bactéricide.

Ces dysfonctionnements importants ont un rôle sur le traitement efficace des boues. Au final, il faut « repêcher » manuellement ces déchets pour les mettre à la déchetterie car ils ne disparaîtront pas d'eux-mêmes et ils contribueront à de nombreux incidents de fonctionnement. Cela pourrait être évité si, dès le départ, ces déchets étaient mis directement à la poubelle au lieu d'être jetés dans les toilettes.

## VESPA VELUTINA NIGRITHORAX.

Il s'agit tout simplement du **FRELON ASIATIQUE**. Comme il avait déjà été souligné dans l'Éclair de Savigné n°15, cet insecte indésirable est en train d'envahir notre pays (et les autres aussi) avec des conséquences qui, à terme, risquent de se terminer en catastrophe si personne ne réagit. En effet, par la destruction quasi systématique des abeilles, ils interviennent directement, et de manière négative, sur le processus de pollinisation. Ils peuvent également s'avérer dangereux pour l'être humain au même titre que les autres frelons.

C'est pourquoi, tous les citoyens doivent se sensibiliser et lutter contre ce phénomène envahissant. Pour lutter efficacement, il faut le connaître et savoir quand et comment lutter contre lui.

**Quels sont ses emplacements privilégiés ?** les arbres fruitiers, les haies fleuries, les grands arbres, les vignes, tous ces emplacements situés si possible près de points d'eau.

**A quel moment est-il préférable de le piéger ?** si possible en permanence mais les meilleures périodes vont de début février jusqu'à fin mai et de fin août jusqu'à fin novembre.

**Peut-on réaliser facilement des pièges ?** oui et pour cela, vous avez deux solutions : soit les acheter dans le commerce soit les fabriquer vous-même

**Exemple de pièges réalisés avec :**

- 1 bouteille d'eau de 1,5 ou 2 litres
- une patte d'assemblage L=140 mm
- 60 cm de fil de fer.
- Coût de l'ensemble : 0,45 €

**Composition de l'appât :**

- 1 verre de bière blonde, 1 verre de vin blanc et un trait de sirop de cassis

**Intérêts de ce type de pièges :**

- utilisable avec ou sans chapeau (donc à l'extérieur ou sous abri)
- entretien facile (renouveler l'appât tous les 15 jours, sans nettoyer le piège afin de conserver les **phéromones** des frelons piégés préalablement)

Vous qui marchez, qui chassez, qui avez toutes activités dans la nature, levez les yeux et observez. Si vous repérez un nid :

- faites-le détruire au plus vite s'il est situé sur votre terrain
- informez immédiatement la Mairie s'il est situé ailleurs.

C'est grâce à la participation de vous toutes et vous tous qu'une lutte efficace pourra être menée contre ce prédateur.

\*\*\*\*\*

**Suppression des boîtes à lettres.** Dans le cadre des économies qu'elle souhaite réaliser, la Poste a entrepris de supprimer des boîtes à lettres et, ce, pour un certain nombre de raisons : manque de lettres déposées, sécurité des agents, etc... C'est ainsi que la boîte de Montazais et celle de l'Érable ont disparu. Les motifs avancés sont qu'un nombre dérisoire de lettres y étaient déposées. En effet, il était relevé pendant plusieurs semaines : 0 lettre à Montazais et 4/5 à l'Érable.

Il est donc fortement conseillé aux habitants qui résident principalement dans les villages d'utiliser les boîtes à lettres. C'est une condition indispensable pour espérer les conserver.

